

# **APRES UNE INONDATION CONSEILS ET RECOMMANDATIONS**

- **LES PREMIERS REFLEXES**
- **LE NETTOYAGE DE LA MAISON**
- **LES ABORDS DE LA MAISON**

DDASS de l'Ardèche  
Service Santé-Environnement  
04 75 66 78 85

PREFECTURE de L'Ardèche  
SIDPC  
04 75 66 50 00



## ● LES PREMIERS REFLEXES

### ■ votre sécurité

#### → Le courant électrique

Ne vous aventurez pas dans un sous-sol inondé avant qu'EDF ait coupé le courant de votre maison.

Portez des bottes de caoutchouc lorsque la zone inondée présente une accumulation d'eau de plus de 5 cm de hauteur. Evitez que les rallonges électriques n'entrent en contact avec l'eau.

N'utilisez pas les grands appareils électriques (machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle) avant de les avoir fait réparer, s'ils ont été inondés.

#### → Les appareils de chauffage

Des précautions spéciales doivent être prises pour protéger les appareils de chauffage fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel ou au propane, de l'eau et de la saleté qui les rendent non sécuritaires. Chaque appareil entré au contact de l'eau doit être confié à un réparateur.

### ■ Que garder ? que jeter ?

En fonction de la durée de l'inondation, de sa violence, certains éléments de construction sont irrécupérables, même après séchage : moquettes, papiers peints, menuiseries extérieures et intérieures, cloisons...

Jetez en particulier la fibre de verre, la laine minérale, la fibre de cellulose : ces matériaux ne seront plus jamais de bons isolants, même une fois secs.

Ils peuvent, de plus, favoriser la croissance de moisissures pendant des années.

Les vêtements et tissus lavables doivent être grattés, rincés aussitôt que possible, bouillis si possible ou lavés plusieurs fois en machine à 60°C, rincés puis séchés.

### ■ votre santé

#### Eau de puits ou forages privés :

ne pas consommer l'eau avant un contrôle de sa qualité (analyse bactériologique type B3) . En toutes circonstances, désinfecter le puits (vidange, nettoyage des parois, de la crépine, mettre 1 berlingot d'eau de javel dilué dans un seau de 10 litres pour 4 m<sup>3</sup> d'eau dans le puits. Laisser 2 jours. Vider le puits et le laisser se remplir.

#### **Renseignez-vous auprès de la DDASS**

#### Aliments :

ne pas conserver de nourriture humidifiée

ne pas recongeler d'aliments décongelés

ne pas conserver d'aliments stockés dans des réfrigérateurs ayant été arrêtés

Les boîtes de conserve non endommagées doivent être lavées et désinfectées

Les légumes mouillés par les eaux ne sont pas consommables.

#### Produits pharmaceutiques et de toilette :

ils doivent être jetés, même si les emballages paraissent intacts.

#### **Contactez votre mairie pour connaître les dispositions pour évacuer ces objets**

## ● Le NETTOYAGE DE LA MAISON

### ■ Matériel à prévoir

- eau de Javel en berlingots ou bouteilles, détergent (ex. : liquide à vaisselle)
- gants en caoutchouc assez résistants, lunettes, masques à poussières
- bottes, cirés, balais-brosse, raclette
- seaux, pompe

### ■ Comment procéder

On procèdera en 3 temps : le lavage, La désinfection, le séchage.

#### **Le lavage**

s'effectue au jet d'eau à petit débit, à la brosse et à l'éponge (avec peu d'eau) + du détergent ou de l'eau chaude si l'eau d'inondation semble contenir des corps gras.  
Eviter les excès de mousse.

Les nettoyeurs haute pression permettent de bien détacher la saleté et d'utiliser peu d'eau, mais ils doivent être utilisés prudemment car des détériorations sont possibles.

#### Remarque :

les moquettes murales et au sol ne sont pas nettoyables et doivent être enlevées.

#### **La désinfection**

Elle s'effectue sur parois propres avec une solution eau + eau de javel à 9° chlorométriques (bouteille) ou 36° chlorométriques (berlingot).

Pour obtenir de l'eau de javel à 9° chlorométriques à partir d'un berlingot, le verser dans une bouteille d'1 litre et compléter avec de l'eau.

Verser ensuite 4 cl (1/5 de verre) de cette préparation dans un seau de 10 l d'eau.

L'eau de javel est le seul désinfectant à avoir une efficacité universelle, dès lors qu'un premier lavage ( eau + détergent) a été effectué. C'est aussi le moins coûteux.

Laisser agir environ 30 minutes sur paroi.

Recommencer l'opération si nécessaire.

Rincer éventuellement à l'eau claire pour atténuer l'odeur d'eau de javel, et pour éviter des corrosions ultérieures sur parois métalliques.

Laisser sécher naturellement ou avec un léger chauffage.

#### Remarques :

- il est recommandé de ne pas mélanger les produits de nettoyage avec l'eau de javel
- attention aux projections d'eau de javel (utiliser bottes et gants)
- il est recommandé de ne pas utiliser la solution javellisée sur les tapisseries, tentures, rideaux, meubles et autres mobiliers.

#### **Le séchage**

Pour assécher les murs et cloisons, plusieurs semaines sont nécessaires.

Utiliser la ventilation des pièces avec un chauffage modéré. Le renouvellement d'air est essentiel. Il permet de prévenir l'apparition de moisissures.

Un déshumidificateur peut changer l'eau de l'air en liquide et aider à assécher les surfaces mouillées, en consommant moins d'électricité que les chauffages tout en étant aussi efficace.

## ● Les abords de la maison

### ■ Les eaux d'égout

Quand les eaux d'égout sont portées par la crue, il faut prendre des précautions spéciales, surtout si les eaux charrient des matières fécales ou des pourritures végétales. Les risques d'infection sont très grands ; en particulier, l'eau et les objets contaminés par les eaux d'égout ne devraient jamais être manipulés par des personnes ayant des coupures ou plaies ouvertes (risque d'infection).

Les déchets contaminés par les eaux d'égout doivent être mis dans des sacs étiquetés, ( contacter votre mairie).

### ■ Les fosses d'aisance

Les fosses étanches doivent être vidangées et désinfectées au chlorure de chaux ou au Crésyl. Les fosses septiques doivent être vérifiées et remises en état.

### ■ Les cours et jardins

Ils doivent être débarrassés afin d'éviter les proliférations de rongeurs et de mouches. Les vases, boues, immondices et détritiques doivent être rassemblés en tas et désinfectés en les saupoudrant de chlorure de chaux (100 à 200 g/m<sup>2</sup>).

### ■ L'évacuation des boues et déchets

Demandez des bennes à la mairie ou à une société spécialisée , qui seront mises à disposition des habitants et régulièrement évacuées vers des sites contrôlés. Tous les objets, mobiliers, matériels de tout ordre évacués des logements devront y être déposés.

### **REMARQUES IMPORTANTES**

Penser à désinfecter immédiatement toute plaie ou blessure entrée au contact de l'eau. Ne pas laisser l'eau de javel à la portée des enfants.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES RISQUES SANITAIRES,**

**CONTACTER**

**DDASS de l'ARDECHE  
Service Santé-Environnement  
04 75 66 78 85 ou 78 62**